

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank pages added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

REVUE GÉNÉRALE
DE MEDECINE, DE PHARMACIE
ET D'HYGIENE PRATIQUES.

Organe des intérêts professionnels canadiens-français

ADMINISTRATION : 20, rue Saint-Denis, Montréal

ABONNEMENTS :

UN AN \$1.00
 LE NUMÉRO. 0.20

L'administration ne prend aucun abonnement inférieur à cette durée.
 Toute communication devra être adressée au Secrétaire-administrateur,
 286, rue Saint-Denis.

COLLABORATEURS :

Un comité de médecins.

MM. les Pharmaciens H. R. GRAY, S. LACHANCE, L. A. BERNARD, W. LECOURE,
 J. A. LAURENCE, H. LANCTOT, A. ROBERT et DÉCARY, Montréal ; E. ROY.
 G. DE WERTHEMER, Secrétaire-Administrateur.

Nous recommandons spécialement **VIN BRAVAIS**
 aux Médecins le - - - -

*Tonique puissant et reconstituant suivant la
formule du chimiste*

RAOUL BRAVAIS

KOLA, COCA, GUARANO, CACAO.

En vente dans toutes les pharmacies

Dépôt général : PHARMACIE DÉCARY
MONTREAL.

PARAISSANT TOUS LES MOIS

POUR ORDONNANCES MAGISTRALES

PHARMACIE BARIDON

ABBEY'S
EFFERVESCENT SALT.

C'est un apéritif des plus agréables au goût. Il remplace avantageusement les eaux minérales d'odeur nauséabonde dont il a du reste toutes les qualités digestives.

Reconnu et prescrit par les membres les plus éminents de la profession médicale, tant en Angleterre qu'en Europe, et au Canada.

PHARMACIE LÉCOURS

SPÉCIALITÉS :

Extraits, Liquides organiques, Sérums artificiels et autres Préparations aseptiques

Faites avec les soins les plus minutieux et d'après les dernières indications.

STERILISATEUR A LAIT

Ordonnances de médecine } Coin des Rues Craig et Bonsecours, Montreal
préparées avec soin..... }

PHARMACIE L. A. BERNARD

1332, Rue Sainte-Catherine, Montreal

AGENCE GÉNÉRALE DES

Produits de la Maison A. Denæyer, de Bruxelles

SOMATINE, Poudre de viande seche,
PEPTONE de viande liquide,

POUDRES de Peptone,
PEPTONATE de fer en poudre.

Dans ces préparations au peptone le fer est parfaitement assimilable; elles sont du reste depuis longtemps en usage dans les hôpitaux et recommandées par toutes les célébrités médicales.

Dr ARTHUR LEMIEUX, D. D. S.

Dentiste gradué du Collège Dentaire de Philadelphie

137, RUE SAINT-DENIS

Tél. 7224

MONTREAL

A NOS LECTEURS.

Ainsi qu'il est d'usage, nous prions nos lecteurs de vouloir bien nous faire parvenir le montant de leur abonnement, soit une plastre, par toute voie qu'ils jugeront à propos de choisir. Un reçu imprimé et numéroté leur sera immédiatement envoyé comme avis de réception, ainsi qu'une belle gravure représentant une autorité médicale française contemporaine.

MEMENTO-FORMULAIRE

THERAPEUTIQUE-CLINIQUE

ANÉMIE. — L'anémie ne doit pas être confondue avec la chlorose ; l'anémie n'est qu'un symptôme, et presque toujours elle est consécutive aux hémorragies, aux diverses formes de dyspepsie, à la syphilis, à la tuberculose, etc.

Le véritable traitement de l'anémie, est celui de l'affection qui lui a donné naissance.

ANÉMIE PERNICIEUSE PROGRESSIVE. — Dans l'anémie pernicieuse progressive, les principales indications sont du côté de l'estomac, la nourriture doit se composer de lait, d'œufs et de viandes grillées.

Conseiller au malade de vivre au grand air.

Prescrire la médication suivante :

℞ Teinture de quassia amara.....	10 grammes
Teinture de colombo.....	30 " —
Sirop de ményanthe.....	100 " —
Vin de malaga Q. S. pour 500 c. cubes.	
M. s. a.	

Un verre à liqueur un quart d'heure avant chaque repas.

Au milieu de chaque repas, faire prendre une des pilules suivantes :

℞ Glycero-phosphate de fer.....	2 grammes
Gentiane pulvérisée.....	2 " —
Extrait de quinine.....	1 " —
M. et diviser en 10 pilules.	

Tous les jours, prescrire immédiatement avant le petit déjeuner du matin une cuillerée à bouche du sirop suivant :

℞ Arséniate de soude.....	0.10 centigrammes
Sirop de Portal Q. S. pour 300 c. cubes.	
M. s. a.	

(Chaque cuillerée à bouche contient un demi centigramme d'ars. de soude.)

Tous les deux ou trois jours on pratiquera une ou deux injections sous-cutanées (en n'omettant aucune précaution antiseptique) de cinq centimètres cubes chacune, avec la solution suivante :

℞ Phosphate de soude.....	1 gramme
Sulfate de soude.....	1 " —
Chlorure de sodium.....	2 " —
Eau distillée bouillie et refroidie Q. S. pour 100 c. cubes.	
M. s. a.	

Dans les cas graves, on pourra essayer les injections suivantes :

℞ Bichlorure Hg.....	0.10 centigrammes
Chlorure de sodium.....	1 gramme
Eau distillée Q. S. pour 100 c. cubes.	
M. s. a.	

Chaque centim. cube contient un milligramme de bichlorure de mercure.
Dose : une injection de un centimètre cube, tous les jours, dans les muscles fessiers.

ANÉVRISME DE L'AORTE. — Localement, maintenir la tumeur par une compression modérée.

Recommander la sobriété et le repos.

Prescrire l'iode de potassium à haute dose, et continuer pendant longtemps.

℞ Iodure de potassium (KI).....	40 grammes
Sirop d'écorce d'oranges amères Q. S. pour 300 c. cubes.	
M. s. a.	

(Chaque cuillerée à bouche de ce sirop contient 2 grammes d'iode de pot.)

Une cuillerée à bouche au milieu de chaque repas. Aller jusqu'à trois et même quatre cuillerées à bouche par jour, en ayant soin de toujours faire prendre le sirop ioduré au milieu des repas.—*A suivre.*

NOTA. — L'abondance des matières d'actualité nous force à restreindre nos données de thérapeutique-clinique et à remettre au prochain numéro la suite de la Posologie.

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

Programme et résultat de l'examen du collège médical pour l'obtention de la licence.

L'assemblée semi-annuelle des gouverneurs du collège des Médecins et Chirurgiens, de la province de Québec, a eu lieu le 31 juin à l'Université Laval. Le Dr L. J. A. Simard, présidait. Au nombre des membres présents, on remarquait : le Dr H. S. Austin, et l'hon. Dr Marceil, vice-présidents ; les Drs A. S. Belleau et A. T. Brosseau, secrétaires ; le Dr J. M. Beausoleil, régistrateur ; les Drs A. Vallée, W. A. Verge, C. S. Parke, H. Cholette, S. Gauthier, C. Rinfret, P. M. Guay, J. Goubout, C. E. Vaillancourt, J. O. Camirand, E. E. Laurent, Dr Laffeur, P. Cartier, Dr McConnell, L. A. Plante, R. Latraverse, J. M. Mackay, hon. Dr Fiset, N. Fafard, F. W. Campbell, P. J. L. Bissonnette, Dr Lacombe.

Nous donnons ci-dessous le programme complet de l'examen dont les examinateurs, étaient MM. H. Aspinwall Howe, LL. D., Mgr J.-C. Laflamme, P. A., H. Walters, M. A., Prof. U.-E. Archambault.

CHIMIE.

1. Propriétés physiques et chimiques, préparation et usages du chlore. —
2. D'où et comment s'extrait le soufre? — 3. Métallurgie du mercure. — 4. Alcool vinique, préparation, propriétés et usages.

PHYSIQUE.

1. Lois de la chute des corps. — 2. A quoi égale la pression d'un liquide sur le fond des vases qui le contiennent? Démontrer la réponse. — 3. Machine pneumatique. Parties essentielles. Peut-elle faire le vide absolu? — 4. Images réelles et images virtuelles. Lesquelles de ces images donnent les lentilles divergentes? — 5. Théorie chimique de la pile à deux liquides. En décrire les principaux types.

BOTANIQUE.

1. Structure et rôle de l'épiderme. — 2. De combien de tissus se compose l'écorce des tiges dicotylédonnées ligneuses. Quel est le rôle de chacun d'eux? — 3. Circulation générale de la sève; modifications qu'elle subit pendant cette circulation. — 4. De combien de manières se fait la dissémination des graines? — 5. Sur quoi repose la classification appelée : Système de Linnée?

ARITHMÉTIQUE.

1. De $1\frac{1}{2}$ de $\frac{1}{3}$ retranchez les $\frac{2}{3}$ de $\frac{2}{3}$ et divisez le résultat par $(\frac{2}{3} - \frac{1}{4}) \times (\frac{4}{3} - \frac{5}{8})$. — 2. Si 20 hommes en trois semaines gagnent \$900, dans combien de temps 12 hommes gagnent-ils \$1500? — 3. Dans combien de temps \$125 à 5 par cent, intérêt simple, vont-ils se doubler? — 4. Si 162 gallons d'eau remplissent une citerne de 4 pds 4 pcs de long, 2 pds 8 pcs de large et 2 pds 3 pcs de profondeur, combien de pouces cubes sont contenus dans 1 chopine? — 5. Quelle fraction de 3 pence est représentée par $\frac{1}{2}$ de 2 pence?

ALGÈBRE.

1. Prouvez que $(a-b)^3 + b^3 - a^3$ égale $3ab(b-a)$, et divisez $a^3 - 2ab^2 + b^3$ par $a-b$. — 2. Simplifiez les expressions (A) et (B), indiquées au paragraphe 2 de la page précédente. — 3. Résolvez en facteurs:

$$(A) \quad x^2 - 15x + 50.$$

$$(B) \quad x^3 + 125.$$

$$(C) \quad a^2 + 9ab + 20b^2.$$

4. Résolvez les équations suivantes :

$$(A) \frac{1}{3}(5x + 3) - \frac{1}{7}(16 - 5x) = 37 - 4x.$$

$$(B) \frac{x}{2} + \frac{x}{3} - \frac{x}{4} + \frac{x}{5} = 7\frac{1}{3}.$$

5. Un père a trois fois l'âge de son fils. Il y a quatre ans, il avait quatre fois l'âge qu'avait alors son enfant. Quel est l'âge de chacun ?

GEOMETRIE.

1. Par un point donné hors d'une droite mener une parallèle à cette droite. — 2. Dans un cercle deux cordes (qui ne sont pas diamètres) se coupent. Démontrez que si l'une est divisée en deux parties égales l'autre ne l'est pas. — 3. Sur une droite déterminés décrire un segment de cercle capable d'un angle donné. Démonstration. — 4. Dans tout triangle la bissectrice d'un angle divise la base opposée en deux parties proportionnelles aux côtés qui comprennent cet angle. Démonstration. — 5. Le volume d'un cylindre égale celui d'un cône de même hauteur que le cylindre. Trouver le rapport qui existe entre les diamètres de leurs bases.

BELLES-LETTRES.

1. Qu'est-ce que la délicatesse du style ? Exemple. — 2. Qu'est-ce que l'allégorie ? Exemple. — 3. Que doit être l'orateur ? — 4. Qu'entend-on par éloquence ? — 5. Enumérer, avec appréciation générale, les plus belles productions intellectuelles de Virgile, Delavigne et Alison.

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE.

1. Faites la biographie de Philippe de Macédoine. — 2. Comment les Romains organisaient-ils leurs conquêtes ? — 3. Faites le récit sommaire de l'administration de Philippe-Auguste. — 4. Faites le récit sommaire de l'administration d'Édouard 1er, et dites quels furent les résultats de son règne. — 5. Faites un récit sommaire de l'administration du général Murray.

GEOGRAPHIE.

1. Quelle est en Angleterre la situation des fleuves Tamise, Mersey et Severn, des villes Liverpool, Londres et Manchester, des îles Wight et Anglesea ? — 2. Enumérez les États de la Nouvelle-Angleterre avec les capitales de chacun d'eux. — 3. Donnez avec exactitude les bornes de la Province d'Ontario. — 4. Où sont les lacs suivants : Ste Claire, Nipissing. St-Pierre, Memphrémagog, St-Jean, Winnipeg et St-Louis ?

PHILOSOPHIE.

1. Définir : idée, idée simple, composée, abstraite, concrète, singulière, universelle, particulière et collective. — 2. Définir ce qu'on appelle modes et figures du syllogisme. — 3. " Le sol est humide lorsqu'il a plu. Or le sol est humide. Donc il a plu ". Quelles remarques avez-vous à faire sur ce syllogisme ? — 4. Prouvez que le scepticisme est absurde. — 5. Dans quelles conditions la guerre est-elle licite ?

LATIN.

Un version tiré des Commentaires de César et de l'Énéide.

ANGLAIS (traduction).

Un thème tiré du Telemaque à traduire ainsi qu'un peu d'analyse logique et grammaticale.

Les candidats suivants ont été admis à la pratique de la médecine :

Les docteurs Mand. E. Abbott, Edward Archibald, Geo. E. Beauchamp, F. J. Bédard, Chas. E. Boisvert, J. W. Blackett, J. J. Benny, Brown, W. Kerr,

J. A. D. Beaudry, J. A. Corcoran, Thos. J. Curran, M. Chagnon, Cushing Harold, Geo. E. Cartier, Wm. Delaney, W. H. Dalpé, J. A. Darche, Davidson Campbell, Arsène Descoteaux, Louis Doray, F. C. Fraser, W. A. Feader, M. Jos. Eugène Fiset, F. A. Gadbois, V. Gosselin, S. A. Banfill, Jos. C. Gélinas, L. O. Gauthier, H. P. Hudson, Geo. Hume, Grosvenor, L. T. Hayes, R. Ashton Kerr, Richard Kerry, Amédée Lassonde, Daniel E. Lecavalier, Ernest Lauzon, H. P. Lavallée, A. Lefebvre, Jos. T. Loranger, John A. McCabe, A. W. McArthur, Jessie R. Macdonald, M. J. Mooney, G. H. Manchester, J. B. Menzies, Eximere Martin, H. R. Macaulay, Edouard Martin, Chas. Ogilvy, Martin Powers, Heuri Prévost, H. Saint-Aubin, J. Clarence Sharp, Oscar B. Stevens, Jas. A. Thompson, Jos. H. Tremblay, Eug. Virolle, F. R. B. Wainwright, John West, Wolferstan Harold, Thomas J. Ernest Primeau, Henri Alex. Larue, W. Gadbois, J. G. Dequoy, Jos. Nap. Roy, J. P. Aylen, Ulric Geoffrion, D. Chouinard, ont droit à la licence de la province de Québec, leurs titres à cet effet ayant été visés et trouvés conformes aux exigences du Bureau.

Les personnes dont les noms suivent, munis de leur certificat de bachelier, se sont présentés pour être admis à l'étude de la médecine, et ont reçu leur brevet après prestation du serment requis :

MM. H. Aubry, R. G. Bourgeois, L. C. Charland, A. Colletti, Corne Cartier, J. A. C. Campbell, J. C. Colly, N. N. Cloutier, J. E. Cliche, H. J. Dumaine, W. Dérome, J. L. Hamelin, J. Isabelle, J. A. Leduc, T. Lebel, J. M. Leney, A. Lefebvre, J. Lachance, H. M. Little, Leo. D. Mason, G. Marcotte, B. Maureault, A. H. McLaren, R. C. Patterson, Arthur Pelletier, S. L. Pelletier, Horace Poirier, M. L. Ship, Raoul Tassé, Ludovic Verner, W. Thomas, W. Mason.

NOTA. — Nous ferons remarquer que le programme primitif a été quelque peu modifié. Ainsi en histoire l'on avait tout d'abord indiqué les siècles de Périclès, d'Auguste, d'Elisabeth, d'Angleterre de Louis XIV.

COLLÈGE MÉDICAL

Election de Bureau des Gouverneurs.

Nous sommes réellement embarrassés pour présenter à nos lecteurs le compte rendu de tous les faits et gestes qui ont caractérisé la dernière assemblée, tant ils sont peu compatibles avec la dignité dont séparément on aime à revêtir chacun de ceux qui la composaient. Il nous coûte de constater avec quelle acrimonie furent conduits les débats, et, à enregistrer les actes de semblables réunions, on éprouve un sentiment de malaise, d'impression pénible qui, pour le public, doit sans aucun doute, se traduire par un discrédit sur la profession toute entière.

Dès 9 heures du matin l'affluence et la loquacité des visiteurs étaient telles qu'elles permettaient de conclure que l'assemblée serait nombreuse et mouvementée. Les couloirs de l'Université étaient envahis par un grand nombre de docteurs anglais, vêtus presque uniformément de costumes de fantaisie nullement cérémonieux au milieu desquels évoluaient, avec une grâce quelque peu suspecte, les hauts gibus de mes chers compatriotes des campagnes, qui piquaient dans ce fouillis de choses grises et blanches, la note noire des solennités doctorales et prudhommesques que toute bonne assemblée de médecins qui se respecte doit nécessairement posséder.

De nombreux groupes se formaient, émettant discutant les diverses probabilités de l'élection avec une véhémence véritablement extraordinaire. A 10 hres

moins le $\frac{1}{4}$, l'on pouvait difficilement circuler. Des impatiences sourdaient, l'on vitupérait contre ce que l'on croyait être le retard du Bureau. Les bien-informés de chaque parti, il y en a toujours, parcouraient les groupes échangeant un signe, un mot, pour repartir souriants, de ce sourire stéréotypé et banal qu'ont les prometteurs et les faux-convaincus.

Dans le milieu du vestibule, Mr le Dr Brosseau paraît causer sur un ton très amical avec son grand ennemi, Mr le Dr E. P. Lachapelle ; puis apparaissent les physionomies de braves hommes des Drs Simard, Belleau et Larue. Il est maintenant 10 heures, le bureau est réuni ; les médecins pénètrent dans la salle des conférences dont, en un tour de main, les sièges se trouvent occupés. L'on va commencer la lecture du rapport lorsque M. le Dr E. P. Lachapelle voyant qu'un grand nombre d'auditeurs n'ont pu trouver de chaises et restent accotés au mur, propose que l'Assemblée tienne ses séances à la grande salle des promotions, ce qui est adopté avec applaudissements.

Cette installation terminée, le Président donne, avec beaucoup de difficulté lecture du rapport ; il rappelle le programme primitif, énumère le travail fait, celui restant à faire et indique les distinctions dont quelques-uns des memores du Bureau ont été l'objet. Cette lecture est froidement accueillie. Les membres anglais présents, environ 200, avec un ensemble et une discipline dont pour l'avenir il sera bon de tenir compte, ne prenant que fort peu d'intérêt à une lecture dont ils n'entendent rien, baillent aux corneilles et témoignent de leur impatience d'en finir au plus vite. Péniblement la lecture s'achève. La voix du Président trop faible va se perdant dans l'hémicycle en un bruit confus. On n'en perçoit qu'un débit pâle, cassé, haché, tremblottant, difficile à saisir sans effort. — Le rapport est adopté.

Cette lecture terminée M. le Docteur E. P. Lachapelle, secondé par M. le Docteur Armstrong propose " que le rapport des auditeurs dont lecture est ensuite donnée, ne soit pas maintenant adopté mais simplement reçu. "

Cette motion impliquant un vote de défiance envers les actes du bureau des Gouverneurs, est d'abord combattue avec vivacité, puis finalement adoptée.

M. le Dr. Brosseau prend alors parole. Il tient à la main un numéro de l'Union Médicale journal défendant les intérêts du Docteur E. P. Lachapelle et rédigé par un de ses neveux, M. le Dr Benoît.

" Nous avons dit-il été salis, calomniés depuis trois mois. Des attaques brutales honteusement calomniatrices ont été dirigées contre nous sans que nous ayons pu y répondre. Aujourd'hui je réclame le droit de nous disculper, d'appeler nos calomniateurs à faire leurs preuves devant cette assemblée qui, en dernier ressort, jugera si nous sommes, ainsi qu'on l'a dit, une bande de voleurs" : Comme il s'apprêtait à donner lecture de l'article il est interrompu par de nombreuses voix anglaises, réclamant le vote avec une virulence qui ne laissait plus place à aucun doute sur les dispositions de cette partie de l'auditoire. M. le Docteur E. P. Lachapelle, admirablement secondé par M. le Dr. Armstrong se refuse à la discussion et dépose la motion suivante : " qu'il soit résolu que l'ordre du jour soit maintenant interverti, et qu'il soit " maintenant procédé à l'élection des Gouverneurs. "

Après un échange de paroles avec le Bureau, la motion est prise en considération par le Président qui réclame le silence mais dont la voix est couverte, étouffée par les cris, les trépidations, les interjections de plus en plus nourries. Mrs. les anglais surtout donnent, de la force de leurs poumons, une fort belle appréciation. Du côté canadien-français on est plus divisé. Les uns approuvent d'autres, le très petit nombre, réclament, discutent, pointent dans l'espace des doigts indictants, élèvent des voix vengeresses réclamant pour le Bureau le droit de parler, de se disculper d'accusations graves ; c'est un hourvari, un meli-melo d'interpellations, d'exclamations qui, sous l'influence de la colère n'ont plus rien

d'humain. Les yeux sortent de l'orbite; les voix se font rauques, des sons inarticulés s'échappent de bouches crispées, le débit est vocifératif, l'on ne s'entend plus, l'on ne se comprend plus mais l'on crie tout de même. On hue, on applaudit, on siffle, on trépigne de façon à donner aux quelques profanes qui se trouvent dans la salle une fort bonne appréciation de ce que peut-être une réunion de ces hommes de génie dont la villégiature se trouve dans un hôpital situé aux environs de Montréal. D'après cela, et si suivant les théories chères à Lumbroso et à Max Nordau, le génie n'est qu'une dégénérescence, une maladie confinant à la folie, mieux de la folie même—il faut avouer que la Province de Québec fût ce jour-là, fort bien représentée.

D'autres que moi déjà ont dit leur tristesse devant pareil spectacle. Effectivement c'était triste, très triste encore que très humain, et vraiment l'on avait un peu le droit de s'étonner de rencontrer chez une classe de gens qui, avec le prêtre partage la plus haute mission qui aux hommes puisse être ici-bas dévolue, un tel oubli, de tenue, de dignité. Eh quoi! est-ce là tout ce que nous avons retenu du haut enseignement qui tous les jours nous est donné par la vue des souffrances d'autrui, par la preuve quotidiennement acquise et renouvelée de notre infimité? A quoi nous sert donc notre expérience si ce n'est à sonder la petitesse, la mesquinerie, l'incertain le néant des choses de ce monde sur lesquelles notre philosophie nous a depuis longtemps fixés?

Sommes-nous les consolateurs dont la mission d'essence presque divine est de soulager et de compatir aux souffrances de nos semblables, et pouvons-nous bien, nous, les penseurs par métier, à ce point être imprégnés du *moi* égoïste et méchant?

Ne se rappelle-t-on pas que de notre tenue, de nos gestes, de notre parole, doit, pour le peuple, découler un enseignement, et faut-il que dans des feuilles quotidiennes on ait pu, hélas! avec raison, honnir les actes, les paroles d'une assemblée qu'aucun de nous, pris en particulier, rougirait de commettre ou de préférer?

Je laisse de côté ces dissertations, j'en entretiendrai plus tard mes lecteurs.

Le Bureau se montrait notoirement impuissant à maintenir l'ordre. Les pauvres bras du Président décrivaient dans l'espace des orbes apitoyés et pitoyables, pour retomber avec une lassitude trahissant l'évidence d'un profond découragement.

Une éclaircie, un instant de répit, — le docteur Marcil se lève. Tête expressive et fine à laquelle la longue barbiche blanche ajoute un je ne sais quoi de belliqueux. Tête de mousquetaire, qu'adoucisent de longs cheveux blancs rejetés en arrière, et un regard très franc encore que très doux.

D'une voix lasse d'abord qui ensuite par degrés s'affermir, il remercie narquoisement le Dr E. P. Lachapelle de sa sollicitude pour les médecins de la campagne auxquels il appartient lui aussi et demande, avec le droit pour le Bureau, de se disculper, une procédure légale conforme aux règlements. Il se prononce énergiquement contre la motion du Dr E. P. Lachapelle demandant le vote avant la discussion.

Le Dr Lachapelle l'interrompt et lui dit qu'il n'est pas dans l'ordre; qu'il n'y a pas de discussion possible, la question étant de voter et non de discuter.

Le Dr Marcil. — Je veux parler de la question du vote par district et dire ce que j'en pense.

Des interruptions des cris " au vote, au vote " s'élèvent de tous les angles de la salle, ils se continuent de manière à défendre à l'orateur de continuer. Forcé est au Docteur de se rasseoir.

Le Dr Lanctôt M. C. L. énergiquement proteste. Il trouve étrange la motion du Dr E. P. Lachapelle et la déclare illégale. Il demande que le Bureau ait le droit de se laver des calomnies propagées par ses adversaires et se déclare contre

l'interversion des procédés. MM. les Drs Grosbois M. P. P. et Poitras appuient sa proposition. Le Dr E. P. Lachapelle n'en persiste pas moins. "C'est un principe reconnu, dit-il, que dans toute assemblée comme celle-ci on a le droit de suspendre ou d'intervertir les ordres du jour.

M. le Dr Poitras propose alors, secondé par le Dr Simard jeune, que l'assemblée s'ajourne jusqu'à demain.

M. le Dr Beaudry, de Montcalm proteste et déclare que cette motion comporte une injure à la profession médicale.

M. le Dr Harel.—Nous nous montrons ridicules devant le pays tout entier. La seule chose qu'il y ait à faire est de voter sur la décision du Président.

Cette décision mise aux voix, votée par *assis* et *debout*, est rejetée par les trois quarts de l'assemblée.

La motion du Dr Lachapelle était acceptée. Immédiatement M. le Dr Lachapelle, appuyé par Mr le Dr Armstrong, propose ensuite la résolution suivante :

"Résolu que MM. les Drs J. A. Beaudry, Elder, Benoît, Whyatt, Johnston, Faucher, Ferrigo et J. D. Gauthier soient nommés scrutateurs et qu'ils soient autorisés à n'accepter les votes par procuration des membres légalement qualifiés à voter par procuration, les derniers en date et consentis de bonne foi par des membres ne devant pas de contribution au collège, devant être seuls acceptés par les scrutateurs."

Un amendement est aussitôt présenté par MM. Brosseau et Belleau demandant que MM. Séraphin Gauthier, Lanctôt, Dr Marcell soient adjoints comme scrutateurs du parti adverse.—Rejeté.

La motion suivante est ensuite déposée par MM. E. P. Lachapelle, L. G. Armstrong : "Résolu que la séance soit maintenant suspendue durant l'élection jusqu'à deux heures pour recevoir alors le rapport des scrutateurs, lesquels pourront néanmoins déclarer le scrutin clos s'il s'écoule cinq minutes sans que personne ne vote."

A 1 h. 30, il s'est écoulé 8 minutes sans que personne se soit présenté pour voter, les médecins étant allés dîner. Le scrutin fut en conséquence clos, au grand désappointement d'une vingtaine de médecins qui sont arrivés ensuite et n'ont pu voter.

Cinq dames médecins assistaient à l'assemblée.

A 2 heures, la séance est ouverte. Des vides existent dans l'amphithéâtre. On est moins nombreux que le matin. 300 médecins sont là et non 500 et 800 comme il a été écrit ailleurs.

Lecture est donnée de la liste du Dr E. P. Lachapelle dont les noms suivent et qui tous obtiennent entre 800 et 900 voix.

Ce sont MM. les docteurs :

DISTRICT DE MONTRÉAL.—Beauharnois, C. Marshall ; Bedford, C. L. Cotton ; Iberville, E. N. Chevalier ; Joliette, M. S. Boulet ; Montréal, T. Cypihot ; Ottawa, E. L. Quirk ; Richelieu, E. H. Provost ; Saint-Hyacinthe, F. Turcot ; Terrebonne, Hon. Dr D. Marcell.

VILLE DE MONTRÉAL.—J. E. Baril, L. J. V. Cléroux, J. I. Desroches, S. Girard, A. R. Marsolais, J. A. MacDonald.

DISTRICT DE QUÉBEC.—Beauce, T. Fortier ; Gaspé et Rimouski, Hon. Dr R. Fiset ; Kamouraska, P. E. Grandbois ; Montmagny, S. Bolduc ; Chicoutimi et Saguenay, Jules Constantin ; Québec, J. A. Ladière, M. Brophy.

VILLE DE QUÉBEC.—J. P. Boulet, F. X. Dorion, C. Gingras, A. Jobin, C. C. Sewell, A. Vallée.

DISTRICT DE TROIS RIVIÈRES.—Arthabaska, L. J. O. Sirois ; Trois-Rivières, L. P. Normand, E. F. Panneton.

DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS.—P. Pelletier, A. N. Worthington, T. L. Brown. La liste du Dr Beausoleil comprenait les noms suivants. MM. les docteurs :

QUÉBEC CITÉ.—A. G. Belleau, L. Larue, W. A. Verge, A. Simard (jr), C. S. Parks, A. Vallée.

QUÉBEC DISTRICT.—C. Rinfret, J. M. MacKay, R. Fiset, A. Godbout, C. E. Vaillancourt, P. M. Guay, P. E. Grandbois.

TROIS RIVIÈRES.—L. P. Normand, L. A. Plante.

MONTRÉAL CITÉ.—A. T. Brosseau, J. M. Beausoleil, E. E. Laurent, J. N. Picotte, E. D. Aylin, A. W. Haldimand.

MONTRÉAL DISTRICT.—J. F. R. Latraverse, L. J. P. Bissonnette, M. P. P., Hon. D. Marcil, P. Gauthier, H. Bastien, A. P. Cartier, H. Cholette, J. E. Fournier, T. G. de Grosbois.

SAINT FRANÇOIS.—J. O. Camirand, J. C. Bachand.

Cette lecture, accueillie par de nombreux applaudissements, est immédiatement suivie de la motion suivante déposée par MM. Lachapelle et Armstrong :

“ Que le rapport des scrutateurs maintenant pressenti soit adopté et que les “ délibérations sur l'ordre du jour soient maintenant reprises et que les gouver-
“ neurs nouvellement élus soient autorisés à procéder aussitôt après l'ajourne-
“ ment de l'assemblée à l'élection.”

M. le Dr de Grosbois, secondé par M. le Dr J. Lanctôt, dépose l'amendement suivant “ qu'attendu que les procédés de cette assemblée ont été faits d'une
“ manière illégale et contraire aux règlements du dit collège des Médecins de
“ la Province de Québec que l'élection qui vient de se faire soit déclarée nulle
“ à toutes fins que de droit.”

M. le Dr le Bissonnette prend alors la parole qu'on lui octroie pendant cinq minutes. En un style nerveux encore qu'un peu emphatique et déclamatoire, il proteste contre l'illégalité des débats, puis, secondé par le Dr H. J. Brodeur il dépose l'amendement suivant “ qu'avant que les rapports des scrutateurs
soient acceptés le nombre “ total des votes enregistrés soit soumis à l'assemblée.”
Protestations, finalement rejet.

M. le Dr E. P. Lachapelle, secondé par M. G. Armstrong, demande alors que l'assemblée lui accorde le droit, s'il y a lieu, de poursuivre par tout moyen en son pouvoir les dépositaires des livres du collège. Cette motion est accueillie par des oh ! scandalisés et des protestations telles qu'elles incitent l'auteur à retirer sa motion.

M. le Dr Brosseau rouge de colère se lève. Il renouvelle avec plus de vigueur encore sa précédente philippique, défie ses calomnieux avec une véhémence qui ne s'apaise que lorsque le Dr Lachapelle et le Dr Duchesneau rendent hommage à sa parfaite honorabilité ainsi qu'à celle des membres du bureau présent.

“ Ce n'est ni à vous, ni au Président, ni à aucun des membres présents aux
quels ma motion fait allusion, mais à quelqu'un que vous connaissez bien et qui
n'est pas ici.

L'ou interrompt. Des cris, “le nom, dites le nom,” se font entendre, mais le Dr Lachapelle se rassied sans le prononcer.

Avant de se séparer, des remerciements sont votés au Bureau sur la proposition du docteur Duchesneau secondé par le Dr Austin.

La séance est levée au milieu d'un brouhaha indescriptible.

Après l'élection, le bureau réuni en session privée a élu comme officiers les docteurs dont les noms suivent :

Président, Dr P. E. Lachapelle ; premier vice-président, Dr Craik, doyen de l'université anglaise de McGill ; second vice-président, Dr Catellier, de Québec ; secrétaire pour Montréal, Dr John A. MacDonald ; trésorier, Dr Jobin, de Québec ; régistrateur, Dr A. R. Marsolais, de Montréal.

L'élection terminée différents protêts ont été enregistrés, notons entre autres, ceux de Mrs. les Drs. Marsil, Beausoleil etc.

VIEUX DOCTEUR.

INTERVIEWS ET COMMENTAIRES SE RAPPORTANT A L'ÉLECTION.

Une des causes de notre défaite, nous dit un des leaders du parti vaincu, provient du manque d'unité dans nos efforts, du peu d'entente et de discipline dans l'action.

Il est évident, que devant l'illégalité de la motion présentée par M. le Dr. E. P. Lachapelle, le Bureau eut du lever la séance et refuser de siéger. C'était son droit, plus, son devoir, devoir que quelques membres du Bureau avaient nettement indiqué par leur abstention au moment du vote. En continuant de siéger, le président sanctionnait pour ainsi dire cette infraction aux règlements dont plus tard on pourra se prévaloir contre le parti actuellement au pouvoir. Dans tous les cas, et par ce fait même, les règlements se trouvent aujourd'hui n'avoir plus force de loi. Il fallait de droit s'opposer à la motion demandant l'intervention du cours de choses, c'est-à-dire le vote avant la discussion, on aurait dû s'y opposer pour les raisons inconstitutionnelles déclarées plus haut. On nous avait accusés, on nous avait calomniés, nous avions dédaigné de répondre, pensant nous disculper devant l'assemblée. Le système d'obstruction employé nous en a empêché, mais je suis convaincu que si nous eussions pu parler, la majorité des votes des Canadiens-français présents nous eussent été acquis. Le Dr Lachapelle le savait bien, c'est pourquoi il désirait tant le vote immédiat. Ce vote une fois donné, il n'avait plus rien à craindre du résultat de la discussion. Du reste, il est inutile d'épiloguer sur ce sujet, tout le monde sait très bien que dans toute assemblée loyalement tenue, denuée de parti pris, l'on discute d'abord pour conclure ensuite.

Nous avons 585 procurations, mais devant la manière par trop partiiale des scrutateurs tous choisis dans le parti adverse, nous dédaignons de les soumettre et même de discuter, vérifier les votes concurrents.

Je vous ferai toutefois remarquer l'appoint considérable apporté à nos adversaires par le parti anglais. Ces avantages se paient et ce sera au détriment des canadiens-français. Voyez, le précédent bureau ne comportait qu'un membre anglais, celui actuel en a deux sur cinq !

Quelles sont, nous dit un autre, l'origine, les causes de la dernière lutte ?

Est-ce l'établissement d'un contrôle sévère des examens des facultés de médecine par des médecins pris dans la profession libre ?

Est-ce la création d'une bibliothèque médicale provinciale, d'un laboratoire de recherches cliniques qui a amené contre nous ceux qui inscrivirent sur leur programme : " Pas de laboratoire, abolition de la bibliothèque."—*Revue Médicale* de Québec du 29 juin 1898.

N'est-ce pas parce que de 1846 jusqu'à 1877, époque où les Anglais occupaient les postes les plus responsables de l'administration, les Canadiens français avaient réussi à les éliminer tous, alors qu'aujourd'hui ils rentrent avec la part du lion ? (Secrétariat de Montréal).

Est-ce parce que nous avons constamment préconisé des réformes que le parti dit de *réforme rétrograde* (sic) nous a renversés ?

S'il en est ainsi, nous avons lieu d'être fiers de notre défaite. Le temps et les choses se chargeront du soin de nous venger.

M. le Dr E. P. Lachapelle étant absent, nous n'avons donc pu avoir l'honneur de l'interviewer. Mais M. le Dr Benoit, rédacteur à l'*Union Médicale*, avec une bonne grâce dont nous lui sommes reconnaissants, a bien voulu répondre aux quelques questions que nous lui avons posées :

—Que pensez-vous de la motion demandant l'annulation de l'élection pour illégalité, déposée par MM. les Drs de Grosbois et Lanctôt ?

—Que nous avons parfaitement le droit d'agir ainsi que nous l'avons fait, ayant, à cet égard, pris auparavant l'avis d'avocats éminents, tels que MM. Geoffrion et Gervais, lesquels, après étude de nos lois médicales, nous avaient assuré que rien, dans ces lois, ne faisait allusion à une défense quelconque sur ce point.

—Qu'eussiez-vous fait si le Bureau eût refusé de siéger ?

—Ce que nous avons fait le Bureau siégeant. Nous aurions purement et simplement nommé un nouveau président.

On fait observer que dans le nouveau Bureau l'élément anglais est beaucoup trop favorisé. On parle même d'entente, etc.

—Cet avantage est beaucoup plus apparent que réel. Avec le nouveau système nous n'avons rien à craindre... d'absorbant.

—Il y a à Montréal 150 médecins anglais. N'était-il pas juste de leur donner un représentant ?

—Quant à une entente il n'y en a pas, il n'y en a jamais eu. Ces messieurs étaient fatigués du régime Beausoleil et cela pour plusieurs motifs dont les moindres étaient la nomination de tout jeunes médecins que rien ne recommandait à cet honneur, comme assesseurs aux examens. Ensuite les retards apportés par le Bureau dans ses examens, ce qui obligeait les postulants à de supplémentaires dépenses, etc., etc. Tous ces mécontentements, augmentés d'autres d'un genre plus personnel, nous ont amené un élément que nous n'avons nullement recherché, mais dont il eût été malhabile de ne point se servir.

—Les Universités n'avaient-elles point coalisé leurs efforts par suite d'un mécontentement qui aurait eu pour motif la sévérité extrême qu'apportaient les assesseurs dans les examens ainsi que les nombreux "recallés" qui leur retombaient sur les bras ; ce qui, jusqu'à un certain point, semblait jeter le discrédit sur un enseignement par trop primaire.

—Je sais que ce fût là un "cheval de bataille" du parti adverse, mais il fait sourire même ceux qui le chevauchent. En voulez-vous un exemple tout frais :

Un étudiant, dont nous taisons le nom, avait été refusé par l'Université pour incapacité notoire. Cependant cette personne passe les examens de pratique et est reçue. Et cela pour combien d'autres ! Quant au niveau des études, veuillez croire que nous saurons non seulement le maintenir mais même l'élever encore.

Nous donnons ces commentaires afin que le lecteur puisse en tirer la déduction qu'il lui plaît. Pour nous impartiaux, nous nous contentons de nous rappeler qu'il est dans la nature humaine d'être infidèle et d'aimer, par-dessus tout, le changement.

V. D.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Quelques personnes de nos abonnés nous ont fait observer que nous eussions dû ne point reproduire l'article de M. le Dr Letulle paru dans la *Presse Médicale*. A cela nous répondrons que nous considérons de notre devoir de reproduire tous écrits, jugements ou appréciations faits par l'étranger sur notre pays ou nos institutions.

Il est nécessaire, indispensable que nous sachions comment l'on nous juge, ce que d'autres de nous pensent, afin que l'on puisse, s'il y a lieu, réfuter les jugements s'ils sont erronés, ou en faire notre profit s'ils sont justes.

UNE ERREUR PHARMACEUTIQUE

Santonine pour Salol.

On rapporte un fait qui, s'il est vrai, va certainement amener des complications qui auront peut-être leur dénouement devant les tribunaux. Voici ce dont il s'agit.

Un pharmacien de notre ville dont nous taisons le nom, avait ordonné, il y a environ trois mois, une quantité assez considérable de salol qui, nécessairement, devait entrer dans la consommation habituelle sous forme de préparations.

Ces temps derniers, un de nos principaux médecins observait dans la maladie d'un de ses patients des symptômes extraordinaires absolument en dehors de tout diagnostic comme de toutes présomptions connues.

Alarmé, et ne sachant à quoi attribuer une marche si anormale, il eut l'idée, d'ailleurs bien naturelle, de rechercher la cause de semblable anomalie et trouva qu'en lieu et place du salol qu'ordonnaient ses prescriptions, on avait tout simplement, et par erreur, substitué de la santonine.

Une action en justice va probablement s'ensuivre. Mais, et jusqu'à quel point le pharmacien doit-il être tenu responsable de pareille équivoque, alors, comme c'est ici le cas, que son ordre à la maison de gros indiquait salol et non santonine. N'est-il pas des lors évident que le moins que l'on puisse admettre soit la division des responsabilités ?

Cela prouve également combien il est parfois dangereux d'acheter des produits chimiques en poudre qui sont si facilement altérables et altérés. Si, comme cela devrait se faire, ces produits étaient achetés en cristaux, outre que la falsification ou l'altération en deviendraient difficiles, l'accident que nous mentionnons n'aurait certainement pas eu lieu.

Pour l'instruction de nos lecteurs, nous donnons ci-dessous quelques notes thérapeutiques sur chacun des deux produits :

SANTONINE.—La santonine est un anthelmintique vermifuge qui s'extrait des sommités fleuries (semen-contra) de plusieurs plantes du genre *Artemisia* (*composées*).

ACTION PHYSIOLOGIQUE.—Une partie de la santonine ingérée s'absorbe dans le tube gastro-intestinal, probablement sous forme de santonate ; son élimination ne se fait pas en nature ; on trouve dans les urines un produit mal défini, la *xanthopsine*, produit d'oxydation de la santonine ; la plus grande partie du médicament se trouve dans les selles. L'élimination n'est complète qu'au bout de deux jours.

La santonine ne produit d'accidents qu'à doses élevées (0.50 centigr. chez l'adulte). L'absorption du médicament est très variable, les doses toxiques en deviennent très difficiles à déterminer. Les accidents se produisent surtout chez les enfants anémiques.

A dose toxique, la santonine produit des vomissements, des convulsions épileptiformes, la dilatation des pupilles ; si les doses sont suffisantes, la mort se produit par paralysie de la respiration. Aussi le traitement de l'empoisonnement doit-il être, après l'administration des évacuants (purgatifs), la respiration artificielle.

INDICATIONS.—La santonine est très efficace pour chasser les ascariides lombricoïdes. On l'emploie aussi contre les oxyures vermiculaires ; dans ce cas, on doit l'administrer en lavements, car, prise par la bouche, une partie en serait absorbée avant d'arriver aux dernières portions de l'intestin où vivent ces antozoaires.

Küchenmeister a démontré que la santonine est soluble dans l'acide gastrique ; il faudrait, suivant cet auteur, la donner dans de l'huile d'olive, afin d'éviter l'action du suc gastrique et l'absorption consécutive du médicament.

DOSES.—0 gr. 02 à 0 gr. 05 pour les enfants ; 0 gr. 10 à 0 gr. 15 pour les adultes, en dragées, tablettes, pastilles, biscuits, ou simplement incorporées à du miel.

SALOL.—Le salol ou salicylate de phénol est une combinaison d'acide salicylique et de phénol (60 parties d'acide salicylique et 40 de phénol). C'est un antiseptique qui se décompose dans l'intestin sous des influences diverses en acide salicylique et en phénol, tous deux absorbables par la muqueuse intestinale. Le dédoublement se reconnaît à la présence de l'acide salicylique dans l'urine qui prend une coloration violette par l'addition de quelques gouttes de perchlorure de fer ; l'élimi-

nation de cet acide ne commence qu'une heure et demie à deux heures après l'ingestion du salol, et dure de 26 à 56 heures, suivant la dose.

TOXICITÉ.—Elle varie suivant la quantité qui s'en décompose. On a pu en prendre 10 gr, en 24 heures. Par contre, on cite des cas de mort avec 8 gr., 3 gr. et 1 gr. Ses effets généraux sont extrêmement variables en raison de l'inconstance du dédoublement, aussi en diminue-t-elle singulièrement la valeur thérapeutique, et ce médicament est-il rarement indiqué à l'intérieur, tandis qu'à l'extérieur il a une action cicatrisante très remarquable sur les ulcères atoniques, les brûlures; on l'emploie pour la guérison de la vulvite des petites filles, en lieu et place de l'iodoforme, sur les *escharres fessières* notamment dont il fait disparaître la fétidité.

MODE D'ADMINISTRATION ET DOSES.—En poudre ou dans du pain azyme: 2 à 6 grammes par jour, fractionnés par doses de 0.25 à 0. gr. 50 à prendre toutes les heures; —surveiller les urines.

D'après ces données thérapeutiques, la santonine a dû être ingurgitée à des doses toxiques très fortes comparativement aux doses auxquelles s'emploie le salol. Si, dès lors, aucun accident mortel n'est survenu, c'est ou que le sujet a dû offrir une grande résistance à l'absorption du médicament, ou que le médicament a été pris à une dose tellement insuffisante que le salol n'aurait lui-même produit aucun effet.

Il paraîtrait qu'il reste fort peu de santonine qui toute aurait été employée sous la même étiquette salol, et que d'autres actions en dommages vont surgir.

TABLEAU COMPARATIF DES PROPRIÉTÉS DES DEUX MÉDICAMENTS.

SALOL.—Poudre blanche cristalline, odeur aromatique, saveur légèrement amère. Insoluble dans l'eau et la glycérine, sol. dans l'alcool, l'éther, les huiles fixes, et volatiles.

SANTONINE.—Cristaux allongés brillants incolores devenant jaunâtres sous l'influence de la lumière.—Inodore, saveur faiblement et tardivement amère à cause de son peu de solubilité. Soluble dans l'alcool, l'éther et le chloroforme et dans 400 parties d'eau froide ou 258 parties d'eau bouillante.

NOTES LOCALES

La Compagnie du Téléphone Bell va, probablement au commencement d'Août, mettre en usage un nouveau catalogue qui comportera le changement de presque tous les Nos existants.

Dans le nouveau système on a conçu une division par quartier. Ainsi, le quartier Est aura sa série commençant au No 1. Il en sera de même pour le Centre, l'Ouest, etc., qui tous auront leur série commençant à 1.

Le No 20 de la rue St-Denis et square Viger, l'ancienne maison habitée par M. le Dr Cormier, a été louée en vue de l'installation d'un laboratoire. Les cours de chimie organique, inorganique et biologique commenceront fin août, sous la direction de M. Minier.

Un cours de bactériologie y sera également fait ainsi qu'un cours de physiologie. Nous rappellerons à MM. les docteurs que le laboratoire est muni de tous les appareils pour effectuer sans délai les analyses se rapportant à la

partie médicale, pharmaceutique, alimentaire, hygiénique ou commerciale.

Des cours seront donnés en vue des examens primaires et définitifs. MM. les médecins seront gracieusement invités à visiter l'installation à partir du 20 août prochain. La bibliothèque y sera sous peu transférée.

Le congrès de Thérapeutique de 1900 se tiendra à Paris. Le comité d'initiative chargé de ce congrès, comprendra, en outre des membres du bureau, les Drs dont les noms suivent, qui ont été choisis dans les diverses sections de la société: MM. les Drs Adrian, Béhal, Du Castel, Créquy, Fernet, Ferrand, Hallopeau, Huchard, Josias, Kauffman, Leblanc, Legendre, Matieu, Petit, Porack, Portes, Pouchet, Albert Robin, Sanné, Sevestre et Pierre Vigier. Nous espérons bien que notre pays y sera dignement représenté et qu'une délégation canadienne y sera envoyée aux frais du gouvernement.

Le comité exécutif de l'Association Médicale Britannique s'est réuni ces jours derniers. Le docteur Roddick remplissait les fonctions de président. Le docteur W. Hingston et E. P. Lachapelle étaient également présents. Différents cadeaux furent présentés aux Drs T. Springle, Hutchison, etc., etc.

La prochaine assemblée se tiendra dit-on à Edimbourg (Ecosse.)

Mr. le Dr H. Lightstone de Montréal, est allé à Cuba servir comme chirurgien dans l'armée américaine. Ses services ont été retenus par la New-York Red Cross Society.

M. de J. B. Jasmin s'est fait enregistrer comme propriétaire de la pharmacie St-Laurent.

Notre confrère anglais "*The Pharmaceutical Journal*" sera probablement heureux d'apprendre qu'il n'est pas, comme il le prétend, le seul journal qui ait eu un représentant à Québec lors de la dernière réunion de l'association pharmaceutique. La *Revue Générale de Médecine, de Pharmacie et d'Hygiène pratiques* y était également fort bien représentée par M. W. Lecours.

Ceci dit, afin de faire cesser la "splendide isolation" dans laquelle la trop grande modestie ! de notre très honoré collègue, affecte de se vaner.

Plusieurs lettres nous sont parvenues en réponse à la question que nous avons posée relativement à la responsabilité encourue par un pharmacien en cas d'une prescription renfermant des produits toxiques, prescription communiquée par voie téléphonique. Comme elles concluent toutes de la même manière, nous n'en donnerons ici que la synthèse : "Aucun amendement à la loi n'ayant encore été présenté, la signature du médecin seule fait foi, et toute prescription non revêtue de sa griffe, tout en pouvant être l'objet de considérations, n'exonérerait certainement le pharmacien d'aucune responsabilité.

M. le docteur J. Beauvoil a pris une action en diffamation de \$25,000 contre le Mr le Dr Benoit, rédacteur à l'*Union Médicale* pour l'avoir accusé dans une assemblée tenue à Sherbrooke d'avoir vendu une licence.

Collège de Pharmacie.—Nous rappelez que les examens de pharmacie auront lieu tous les trois mois et l'on espère que tous les élèves se feront un devoir de s'y présenter. Des prix seront offerts aux élèves ayant obtenu le plus grand nombre de points dans chaque classe et ceux-là seulement qui auront passé avec succès ces examens, auront droit au diplôme du Collège. Pour passer ces examens l'élève devra conserver au moins 50 pour cent des points accordés pour chaque classe.

Des certificats appropriés, gravés, seront accordés pour chaque matière à tous les élèves qui auront suivi le cours complet et passé les examens trimestriels.

Ces certificats contiendront la mention du degré de distinction avec lequel les examens auront été subis. Ils seront de trois classes savoir : 50% à 75% des points, *passé*, 75% à 85%, *passé avec distinction* (honors) 85% et plus, *passé avec grande distinction* (1 class honors).

Une médaille d'or sera présentée chaque année par le collège à l'élève qui, ayant suivi au complet tous les cours de ce collège, aura conservé aux examens trimestriels le pourcentage total des points le plus élevé au-dessus de 85%.

Le collège décernera un diplôme à tout élève qui aura suivi au complet, dans ce collège, les cours sur toutes les matières requises par la loi de Pharmacie et qui aura subi avec succès les examens trimestriels sur chacune d'elles.

(Communiqué).

M. le docteur E. P. Lachapelle a le triomphe modeste. Il vient de partir pour l'Angleterre où il assistera au Congrès Médical d'Edimbourg. De là il se rendra probablement en France.

Les livres registres et pièces de comptabilité de l'ancien registrateur, M. Beauvoil, ont été remis à Mr le Dr Marr.

St-Hyacinthe le 17

POUDRE DE PATERSON, PASTILLES DE PATERSON

Au S. Az. de Bismuth et Magnésie.

RECOMMANDÉES CONTRE LES

Maux d'estomac, les digestions pénibles, les aigreurs, les vomissements

ADH. DETHAN, Paris.

Dépôt: Compagnie des Médecines Patentées Françaises.

286, RUE ST-DENIS.

Envoi d'échantillons sur demande.

FABRICATION DES SIROPS A FROID.

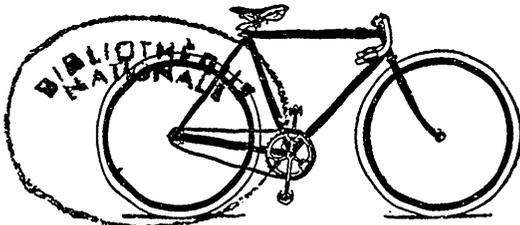
Saccharolyseur G. DETHAN.

appareil d'une simplicité extrême, fonctionnant sans interruption; le sirop se forme incessamment et automatiquement sans la moindre perte. Il suffit d'ajouter du sucre et de l'eau sans s'inquiéter des quantités ni des proportions. Un flotteur de densité indique dans le tube à niveau la quantité de sirop saturé à 35° dont on peut disposer suivant les besoins du service.

Pour plus amples informations écrire à la

Compagnie des Médecines patentées françaises, 286, rue St-Denis,

où deux appareils sont mis à la disposition des visiteurs.



BICYCLES CRESCENT

Pour 1898

ONT REÇU TOUS LES PERFECTIONNEMENTS: GRACE, FORCE, BEAUTÉ, PERFECTION JUSQU'ICI JAMAIS OBTENUES - - -

LA CONSTRUCTION DES CRESCENT

est simple; il n'est pas une partie qu'un enfant ne puisse comprendre. Les CRESCENT sont des BICYCLES pour toutes dimensions—grands ou petits, vieux ou jeunes - - - - -

POUR ADULTES.

Racer	\$55
Nos 11 et 12	55
Sans chaîne	85
Tandems	85

POUR JEUNES GARÇONS ET FILLES.

Roues—20 pouces	\$25
Roues—24 "	30
Roues—26 "	35

TOUS LES CRESCENT ONT DES PNEUS (Caoutchouc Dunlop)

17 On p

illons dans les magasins de

BOYD AND SON,

— Succursale: 2431, rue Ste-Catherine.

comptant ou par paiements faciles.

1888